Gérald Dahan : condamné pour dénonciation calomnieuse, il refuse de payer

16/10/2010 à 21h21
L’imitateur avait injustement accusé un animateur de Rire et Chansons d’injures antisémites et homophobes. Condamné en appel pour dénonciation calomnieuse, il refuse de dédommager sa victime. […]

France soir

(merci à Mariejie)